

### Section 3.—Emploi, salaires et heures de travail\*

#### Sous-section 1.—Exposé historique

Depuis plusieurs années, le Bureau fédéral de la statistique fait des relevés mensuels, tant par catégorie industrielle que par région géographique, des travailleurs des deux sexes occupés dans des établissements (comptant habituellement 15 employés ou plus) des principaux domaines non agricoles. Des raisons d'économie de temps et d'argent motivent l'exclusion des établissements de moindre importance. Jusqu'à 1941, les établissements signalaient leurs effectifs réels la dernière journée ouvrable de chaque mois. Depuis le début de 1941, toutefois, les renseignements fournis portent aussi sur la rémunération et les rapports sont fondés sur la dernière période de paie de chaque mois. Les travailleurs, par définition, comprennent le personnel à salaire et à traitement, les vendeurs et les employés à commission, à l'exclusion des propriétaires, membres et directeurs d'entreprises. La classification industrielle compte neuf divisions principales: l'exploitation forestière (surtout l'abatage); les mines; l'industrie manufacturière; la construction; les transports, l'entreposage et les communications; les services publics; le commerce; la finance, l'assurance et l'immeuble; et les services divers. Dans le cas de cette dernière division, seulement les hôtels, restaurants, blanchisseries, établissements de dégraissage, lieux d'amusement et quelques autres groupes sont considérés. Des services importants tels l'administration publique, la pêche, l'agriculture, l'enseignement, la santé et les services domestiques et personnels ne sont pas compris dans la statistique mensuelle. Des données relatives aux provinces et à 32 zones métropolitaines sont publiées. Depuis 1951, le groupement des données se conforme à la classification-type des industries au Canada; la statistique relative à un grand nombre d'années antérieures a été adaptée à cette base.

Le dépouillement du recensement de 1951 révèle qu'environ 78 p. 100 des travailleurs rémunérés en emploi dans les industries considérées sont compris dans les enquêtes mensuelles. Si l'on tenait compte de tous les travailleurs rémunérés, y compris ceux des domaines non relevés et ceux occupés dans les petits établissements des industries déclarantes, la couverture atteindrait approximativement 59 p. 100. Dans les grandes divisions industrielles, l'éventail de la couverture joue entre 96 p. 100 dans les mines et 40 p. 100 dans les services.

En 1941, le cadre de la statistique ouvrière a été étendu aux salaires courants des travailleurs recensés, et plus tard une statistique annuelle des salaires hebdomadaires et de la moyenne des salaires et des traitements hebdomadaires a été établie à compter de 1939. Depuis l'automne de 1944, des données sont recueillies sur les heures et les salaires des travailleurs dont l'employeur dispose d'un registre des heures effectivement ouvrées. Une statistique mensuelle sur la répartition des travailleurs par sexe a remplacé au début de 1946 les relevés annuels et semi-annuels des années précédentes. Après l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, des chiffres distincts pour cette province ont été publiés de 1950 à 1953, après quoi ils ont été incorporés dans la statistique nationale. La période de base de l'indice a été changée plusieurs fois au cours des années, et les nombres-indices sont maintenant calculés sur la base de 1949=100. Une enquête annuelle détaillée sur les salaires et les heures de travail des travailleurs et travailleuses et du personnel à traitement complète, depuis nombre d'années, la statistique courante préparée à l'égard de l'industrie manufacturière. On trouvera, à la sous-section 3, de plus amples détails sur cette enquête (pp. 787-795).

Au regard de 1939, l'emploi dans les industries recensées a presque doublé en 1956. L'indice, qui s'établissait à 60.1 pour l'année 1939, est passé à 120.1 en 1956, traduisant une croissance soutenue de la population et une plus forte industrialisation. Durant la même période, la moyenne annuelle des salaires hebdomadaires dans les industries déclarantes a suivi une courbe ascendante ininterrompue: de \$23.44 en 1939, les gains hebdomadaires moyens pour l'ensemble des industries ont augmenté à \$64.18 en 1956 (hausse de 174 p. 100). Dans l'industrie manufacturière, les gains ont marqué un relèvement plus prononcé encore,—de \$22.79 en 1939 à \$66.47, ou 192 p. 100,—traduisant une forte expansion de l'emploi dans l'industrie manufacturière lourde où les gains sont supérieurs à la moyenne générale.

\* Rédigé à la Section de l'emploi, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.